

Date de dépôt : 26 février 2014

Pétition

concernant l'EMS de la Maison de Pressy

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les résidents de l'EMS de Pressy à Vandœuvres ont appris que, sur ordre du Département de la Santé et de ses services, la Maison de Pressy va changer de statut et devenir une résidence privée.

Il en découle que les subventions de l'Etat ne seront plus versées et que par conséquent, un très grand nombre de résidents sera déplacé dans un autre établissement. Monsieur Breton, fonctionnaire de l'Etat, a déclaré, devant une assemblée de parents de résidents, de résidents et d'employés, qu'il fallait envoyer toutes les personnes qui touchent des subventions d'ici fin juin 2014 dans une autre institution, soit à Béthel (Onex), soit dans le futur EMS de la rue Liotard, soit ailleurs et qu'il n'y aurait pas d'autre solution à long terme.

Il va sans dire que cette décision plonge les résidents dans un grand désarroi et beaucoup d'inquiétude, d'autant que la plupart ont toujours vécu dans la région de Vandœuvres.

Nous avons déjà soumis notre requête à Monsieur Unger et Madame Rochat sans réponse satisfaisante.

Une nouvelle demande écrite a été transmise à Monsieur le Conseiller d'Etat Poggia. Sa réponse ne nous a pas rassurés.

Le regroupement des parents demande que tous les résidents de la Maison de Pressy puissent aller, sans exception, au terme de leur vie à Vandœuvres, qu'aucune des conditions acquises ne soit modifiée, c'est-à-dire que les subventions soient maintenues et qu'au fur et à mesure des places à renouveler, l'institution de Pressy passe au statut de résidence privée.

Nous voulons donc que les responsables de l'Etat reconsidèrent leur position. En effet, nous estimons que ce serait faire preuve d'une grande

inhumanité et de beaucoup de légèreté d'exiger le déplacement de nos aînés pour de simples raisons d'économie. La survie de la Maison de Pressy ne prétérite en rien l'ouverture des autres EMS. N'y a-t-il pas actuellement un très grand nombre de personnes âgées dans les hôpitaux, aux 3 Chênes ou à Loex par exemple, qui espèrent depuis longtemps un placement dans un établissement à Genève ?

En conséquence, nous demandons à être reçu par la Commission des Pétitions.

N.B. 17 signatures
*Résidents et Regroupement des
parents des résidents de la
Maison de Pressy*
p.a. Monsieur Fred Félix
29a, chemin du Foron
1226 Thônex